

GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES ET SECURITE ALIMENTAIRE DANS LES PAYS DU MAGHREB (ALGERIE, MAROC, TUNISIE)

Kouache Zahia

Koua_zaho@yahoo.fr

Khelfaoui Mounia

mouniakhelfaoui@yahoo.fr

Université de Khemis-Miliana

Résumé

L'environnement ne constitue plus qu'un simple concept, il est devenu un enjeu majeur qui interpelle les sociétés contemporaines. Ces dernières questionnent sur la durabilité des ressources naturelles qui subissent un acharnement de la part de l'homme. Pour son confort, il a surexploité les ressources naturelles en les croyants inépuisables et sans se soucier des besoins des générations futures. Ce comportement irrationnel a affecté la survie même des hommes. En dégradant les capacités productives des principales ressources nécessaires à la production agricole à savoir les terres et l'eau, l'homme a altéré les fondements de la sécurité alimentaire.

Ainsi, le présent article essaie d'examiner l'influence de la gestion durable des principales ressources naturelles sur la sécurité alimentaire dans les pays du Maghreb.

Mots clés : Ressources naturelles, durabilité, sécurité alimentaire

ملخص

لم تعد البيئة مجرد مصطلح ، بل اصبح قضية تهتم جميع المجتمعات. إذ ان هذه الاخيرة اضحت تتساءل حول استدامة الموارد الطبيعية الى تتعرض الى استغلال لا عقلاني من طرف الانسان. من اجل رفاهيته استنزف هذه الموارد ضننا منه انها لا تنضب و دون ان يفكر في الاجيال القادمة. هذا التصرف غير عقلاني اثر سلبا على الطاقات الانتاجية لأهم الموارد الطبيعية اللازمة للإنتاج الغذائي و المتمثلة في الارض و الموارد المائية. و عليه يحاول هذا المقال تبين اثر التسيير المستدام للموارد الطبيعية على الامن الغذائي في دول المغرب العربي. الكلمات المفتاحية: الموارد الطبيعية، الاستدامة، الامن الغذائي

Introduction

L'environnement ne constitue plus qu'un simple concept, il est devenu un enjeu majeur qui interpelle les sociétés contemporaines. Ces dernières questionnent sur la durabilité des ressources naturelles qui subissent un acharnement de la part de l'homme. Pour son confort, il a surexploité les ressources naturelles en les croyant inépuisables et sans se soucier des besoins des générations futures. Les modèles de développement économiques adoptés par les pays de part le monde, après la révolution industrielle, ont engendré, à l'échelle planétaire, des catastrophes écologiques : effet de serre, pollution chimique, détérioration de la qualité de l'eau potable, désertification, animaux en péril,.... affectant même la santé des êtres humains.

Les bouleversements écologiques que connaît actuellement la planète sont, d'une ampleur, telle qu'ils réactualisent certaines questions philosophiques fondamentales et forcent la remise en question de notions, tels que le progrès, le bien-être où les besoins « (Gendron, 2001). Car en dégradant les capacités productives des principales ressources nécessaires à la production agricole, à savoir les terres et l'eau, l'homme a altéré les fondements de la sécurité alimentaire à savoir : disponibilité, accessibilité, et utilisation des produits alimentaires. La sécurité alimentaire a longtemps été considérée comme l'accès facile et économique à une nourriture suffisante, saine, et nutritive pour tous les êtres humains (Bricas, 2008). Toutefois, cette conception a évolué et a dépassé la simple réflexion selon laquelle, la sécurité alimentaire est une question d'adéquation entre l'offre et la demande alimentaires. Ainsi, la sécurité alimentaire devient un enjeu du développement durable et fait partie des OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement) dont le but escompté est de réduire la faim à moitié dans le monde d'ici 2015. Cela ne peut se réaliser sans une gestion durable des ressources naturelles. Ces dernières sont « considérées habituellement par les économistes comme un ensemble d'actifs capables de fournir des biens et services à l'homme » (Da Cunha et al, 2005). Ainsi, pour assurer leur durabilité il faut respecter les enjeux environnementaux, c'est-à-dire préserver leurs efficacités d'une manière générationnelle (générations actuelles et futures) en essayant de « limiter les atteintes irréversibles à l'environnement » (Sachs, 1981 dans Da Cunha et al, 2005).

A l'instar des pays du monde, les pays du Maghreb sont interpellés par la problématique de la sécurité alimentaire qui constitue un défi pour eux car la couverture des besoins alimentaires dans cette région n'était que 60% pour les céréales, 75% pour les viandes, 50% pour le lait et dérivés et 80% pour les légumineuses (Gharbi, 1993) dans les années précédentes et ne risque pas de changer surtout avec l'aggravation des problèmes environnementaux.

Cet article essaie de donner une lecture du contexte de la gestion durable des ressources naturelles et de son influence sur la sécurité alimentaire au Maghreb.

Pour ce faire, nous avons articulé notre étude autour de trois axes : le concept de gestion durable des ressources naturelles et la sécurité alimentaire dans les pays du Maghreb et enfin le lien qui existe entre les deux concepts.

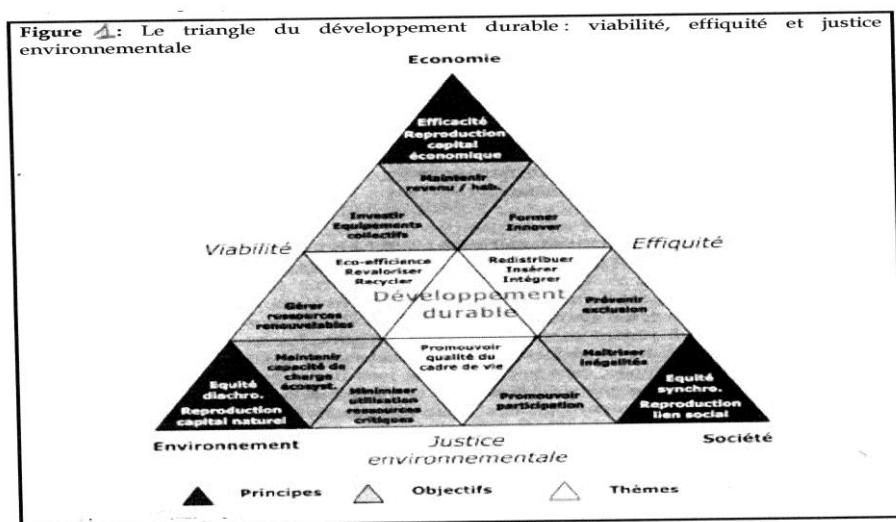
I. La problématique de la gestion durable des ressources naturelles

Le développement durable est un concept qui vise à apporter des changements aux comportements insoucieux de l'homme envers son environnement naturel. Il a pour objectif aussi de conserver les ressources naturelles pour les générations futures.

Le développement durable est devenu l'apanage des économistes et des intellectuels en raison des désastres perpétués et irrécupérables qui menacent la survie de l'humanité : les pollutions comme l'effet de serre et la mort des océans, la radioactivité, les inondations et les sécheresses. Se sont autant de catastrophes qui ont affecté le patrimoine des ressources naturelles mais aussi leurs efficacités.

L'intention engagée sur ce concept actuellement vise à démontrer et à accentuer les relations entre la gestion des ressources naturelles et le développement durable.

La démarche durabilité est basée sur la mobilisation des connaissances scientifiques et l'engagement de processus de changement en faveur d'une stratégie dans laquelle l'exploitation des ressources naturelles et leur pérennité constituent des objectifs (Da Cunha et al, 2005). Dès lors, on doit intégrer les trois piliers du développement durable à la gestion des ressources naturelles : viabilité, équité et justice environnementale.



Source : Da Cunha et al, 2005

1.1. Premier pilier : durabilité des ressources naturelles

Le développement durable est processus qui vise à assurer une réconciliation et une harmonisation entre les objectifs économiques et environnementaux. La notion de « harmonisation » signifie dans ce contexte le « ménagement » des ressources naturelles. Autrement dit, les conserver et les économiser afin de servir comme intrants dans la production des biens et services pour les générations actuelles et les générations futures. Ainsi, Hueting et Bosh (1994) dans DaCunha (2005) répertorient les exigences normatives de la durabilité des ressources naturelles en trois catégories : l'utilisation des ressources doit rester inférieure à leur taux de renouvellement, l'émission des déchets doit être inférieure à la capacité d'assimilation et d'autoépuration de l'environnement, l'utilisation des ressources non renouvelables doit rester inférieure au taux de remplacement par les ressources renouvelables.

Il est donc nécessaire d'utiliser des moyens afin d'instaurer une durabilité des ressources naturelles. En premier lieu, il faut instituer un régime foncier car les droits d'utilisation et de maîtrise des ces ressources ont d'importantes conséquences pour la sécurité alimentaire et le développement durable (WFP)¹. Il s'agit en particulier de consacrer aux ressources des droits de propriétés et des droits d'usages. D'autant plus que ces droits sont souvent peu clairs ou inexistants. Ainsi, les détenteurs des droits d'accès et d'exploitation sont autorisés à participer

¹ Programme Alimentaire Mondial : www.landcoalition.org/sites/default/files/legacy/.../wfpnrmf.pdf?q=pdf/
 REVUE NOUVELLE ECONOMIE

aux décisions concernant la gestion actuelle et future des ressources naturelles. Ensuite, une gestion responsable nécessite des instruments de la protection de l'environnement à savoir :

- L'internalisation des effets externes à travers la comptabilisation des coûts environnementaux :

- L'utilisation des normes ;
- Bénéficier des subventions et des avantages fiscaux ;
- Utilisation des permis négociables.

Enfin, pour une optimisation de l'utilisation des ressources naturelles, il faut opter pour une gestion intégrée de l'économie et de l'environnement. Ceci a pour rôle de garantir une consommation prudente et renouvelable des ressources naturelles.

1.2. Deuxième pilier : Efficacité ou aménagement du temps

Les travaux de recherche concernant la justice sociale² et l'équité sociale³ se réfèrent aux travaux de Rawls (1987). Signalons tout d'abord que pour cet auteur la justice sociale et l'équité sociale sont indissociables. Rawls (1987) dans Da Cunha (2005) montre que l'efficacité économique et la justice sociale constituent un faux dilemme. En définissant la justice comme une équité, Rawls soutient qu'une société est 'équitable' si elle est basée sur le concours de partenaires contraints à l'intégrité car les positions sociales et des ressources naturelles sont distribuées d'une manière aléatoire.

Le thème de la croissance est loin de la conception de Milton Friedman (1970) pour qui la performance économique n'est autre que la réalisation du profit.

Les économistes et les sociologues sont interpellés par le thème de la performance économique pour qui l'équité est un facteur de performance économique durable (Lanvin et Van Der Heyden, 2012).

Ces derniers ont démontré que ces individus sont plus sensibles à l'inéquitable lorsque les choses vont mal que lorsqu'elles vont bien. Ainsi, l'équité sociale devient un facteur essentiel de cohésion quand l'économie tombe dans la récession par exemple.

Lanvin et Van Der Heyden (2012) ont démontré que l'équité sociale et l'efficacité économique ne s'opposent pas dans le cas où trois conditions sont vérifiées :

- Premièrement, il faut assurer un meilleur équilibre entre justice sociale et justice économique, ce qui suppose de mettre l'accent sur le mérite ;
- Deuxièmement, il faut une stratégie de redressement fondée sur des comportements « équitables », ce que les anglo-saxons appellent le fair-play (ou jouer franc-jeu) : ceci consiste à faire le pari de la clarté et de la transparence, à mettre toutes les parties prenantes sur un même plan, et à les écouter véritablement sans faire passer certains intérêts, voire certaines idéologies, avant ceux d'autrui et du pays ;
- Troisièmement, il faut adopter une « méthode juste et équitable » fondée sur une communication claire et une concertation continue.

1.3. Justice environnementale

La justice environnementale vise à partager de manière équitable les bénéfices et les charges des ressources environnementales par tous les membres d'une communauté humaine (Assemble

² Ensemble des principes qui définissent une répartition des ressources, matérielles ou symboliques, plus équitable ou plus égalitaire au sein d'un groupe afin d'accroître le bien être collectif et la cohésion du groupe à travers une action orientée vers des individus ou des catégories social.

³ Mise en œuvre différenciée des principes d'égalité en tenant compte des caractéristiques sociales de l'individu ou du groupe en vue de tendre vers une égalité effective.

Mvondo, 2005). Ce concept est né aux Etats-Unis d'Amérique suite aux combats menés par les minorités marginalisées pour leurs droits civils (Kaswan, 2002). La justice environnementale renferme deux vérités, environnement et justice, la première notion est bien définie à la différence de la seconde qui a deux tendances. Elle comprend d'une part la justice distributive qui a pour but de réparer la disproportion écologique causée par le système socio-économique dominant sur les communautés locales marginalisées (Foster *et al*, 1993). D'autre part, la justice environnementale englobe une notion de justice politique. « Dans ce sens, elle vient plutôt compenser la discrimination et l'exclusion dans un processus de prise de décision sur la gestion des ressources naturelles, dont sont victimes les groupes sociaux faibles (Been, 1993). En conséquence, les deux types de justice sont interdépendants et l'une ne peut exister l'autre.

Enfin, et afin d'instaurer une justice environnementale, il faut rediriger le commerce et le style d'investissement au niveau mondial en s'éloignant des secteurs industriels polluants. Ces derniers sont de grands consommateurs d'énergie, des combustibles fossiles, et de l'agriculture intensive, vers une production durable des énergies renouvelables (Barr, 2009).

II. Durabilité des ressources naturelles dans les pays du Maghreb

Situés au nord de l'Afrique, ils s'étendent sur une superficie de 6 millions de km². Ils connaissent les mêmes contrastes topographiques : une étroite plaine côtière, des ensembles montagneux importants (chaines du Tell en Algérie et de l'Atlas au Maroc) et une immense zone désertique couvrant les cinq sixièmes de la superficie. Son climat est caractérisé par une aridité croissante et les précipitations ne sont abondantes que dans les régions montagneuses⁴. La démographie dans ces pays connaît une évolution galopante.

Elle est passée de 65 millions d'habitants en 2000 (Agoumi, 2003) à 90 millions en 2010 (Overman, 2012). Sur le plan économique, les trois états comptent parmi les pays émergents. La conjoncture économique internationale avec affectée par les conséquences de la crise économique et financière n'a pas permis à ces pays de relever le défi d'une croissance soutenue. En effet, « La croissance qui théoriquement a pour corollaire la création d'emplois n'a que peu contribué à la réduction du chômage au sein de ce groupe de pays avec des taux supérieurs à 10% en 2011. La situation est d'autant plus grave que le chômage touche la population jeune de la tranche d'âge [15-45 ans] et plus particulièrement celle des diplômés dont le taux dépasse les 20% en 2010 » (Belkacem et Moussi, 2011). Afin de remédier à cette situation, ces pays puisent dans les ressources naturelles dont ils disposent et se soucient peu des retombés des activités économiques sur l'environnement (naturel et humain).

2.1. Surexploitation des ressources naturelles dans les pays du Maghreb

Les ressources naturelles au Maghreb connaissent une surexploitation surtout en agriculture, ce qui conduit ces pays à édifier une politique de gestion adéquate, sur les deux niveaux, externe et interne. Les buts escomptés pour un développement agricole accru a engendré, en particulier, une surexploitation des ressources en eaux. Le développement rapide de l'usage des eaux souterraines pour l'irrigation au Maghreb a en effet permis une croissance agricole considérable, mais dans de nombreuses régions un tel développement devient non durable, du fait de la surexploitation des aquifères ou de la salinisation des eaux des sols » (Fayesse *et al*, 2011).

Tableau N°01 : Ressources en eau renouvelables et utilisées au Maghreb

	Maroc		Algérie		Tunisie	
	Ressources mobilisables	Ressources utilisées	Ressources mobilisables	Ressources utilisées	Ressources mobilisables	Ressources utilisées

⁴ <http://www.larousse.fr/encyclopedie/autre-region/Maghreb/131068>

		tous usages confondus		tous usages confondus		tous usages confondus
Volume total (Milliard de m³/l)	23,0	19,2	18,0	6,4	4,8	2,4
Dont eaux de Surface	83%	86%	65%	48%	56%	22%
Dont eaux souterraines	17%	14%	35%	52%	44%	78%

Source : Fayesse et al, 2011, p6

Le tableau illustre bien la surexploitation des ressources en eaux dans la région et risque de fragiliser de plus en plus cette ressource. Bien que les volumes stockés soient très importants, c'est la concentration des points de prélèvement qui conduit à des conséquences néfastes sur l'environnement. Une autre forme d'exploitation irrationnelle est celle de forêts qui a provoqué durant des siècles une dégradation de cette ressource en raison du peuplement par les différentes civilisations qui se sont succédé dans cette région.

« En Afrique du Nord [...], la croissance démographique s'est traduite par une surexploitation et une dégradation accélérée des ressources forestières. Au nord de la Méditerranée, les incendies, la spéculation foncière et un nombre croissant d'activités de loisir difficiles à contrôler ont de graves répercussions sur les ressources. Dans un cas comme dans l'autre, l'incidence sur l'environnement est aujourd'hui sujet d'inquiétude tant pour les pouvoirs publics que pour le grand public »⁵. Concernant les ressources pétrolières les pays de l'Afrique du Nord, en l'occurrence les pays du Maghreb, détiennent l'essentiel de la consommation et de la production des énergies non renouvelables (Favennec, 2009).

Sous prétexte d'atteindre un taux de croissance convenable, ces pays exercent des pressions sur leurs ressources naturelles sans se soucier des externalités négatives sur l'environnement qui mettent la durabilité des capacités naturelles de la région en danger et risque de répercuter les effets désastreux aux générations futures.

2.2. Les pays du Maghreb face aux changements climatiques

Les changements climatiques correspondent à une modification durable des paramètres climatiques globaux. Même si les pays émergents, dont font partie les pays du Maghreb, ne sont pas les responsables de ce déséquilibre de la nature, ils en subissent les séquelles. Géographiquement les pays du Maghreb se situent dans une région contrastée sur le plan climatique. « Les pays du Maghreb se trouvent dans une région aride et semi aride avec un climat saharien dans la partie Sud, océanique dans la partie Ouest, et Méditerranéen dans la partie Nord » (Agoumi, 2010). Dans ce territoire les variations du climat ont une influence sur la vie de la population. Car l'économie est très dépendante des ressources naturelles : eau, pétrole, de l'agriculture, et du tourisme. Durant le 20^{ième} siècle la région a connu un réchauffement climatique en indiquant une augmentation de température de 1°C, avec une tendance accentuée les 30 dernières années. Ces données montrent aussi une augmentation nette de la fréquence des sécheresses et inondations. Ainsi on est passé ces dernières années d'une sécheresse tous les dix

⁵ <http://www.fao.org/docrep/x1880f/x1880f03.htm>

ans au début du siècle à cinq à six années de sécheresses en dix ans (OSS⁶, 2007). Ainsi, les changements climatiques ont une incidence sur la vie socioéconomique dans cette partie de l'Afrique du Nord qui est très peu émettrice de gaz à effet de serre (entre 1,5 et 3,5 Co₂/Hab/an)⁷.

2.2.1. Les conséquences socio-économiques des changements climatiques dans les pays du Maghreb

Comme il a été démontré plus haut l'économie de ces trois pays (Algérie, Maroc, Tunisie) est tributaire des ressources naturelles (eau, énergie, ..), de l'agriculture et du littoral. D'autant plus que ces facteurs constituent des enjeux pour le développement durable.

Les changements climatiques représentent ainsi une vraie menace pour le développement social des pays (OSS, 2007) :

- **Impacts sur les ressources en eau**, celles-ci connaîtront une baisse de l'ordre de 10 à 15% entre 2000 et 2025. ce qui aura des conséquences sur l'agriculture et la sécurité alimentaire des populations ;

- **Impacts sur l'agriculture**, les études entreprises sur les risques climatiques sur l'agriculture dans la région ont déduit les résultats suivants : des déficits de rendements des cultures pluviales pouvant atteindre jusqu'à 50 % durant la période 2000–2020, une réduction de la production agricole liée à une hausse de la demande en eau pour l'irrigation, et pénurie d'eau, une baisse des cycles de croissance des cultures, un risque de non hibernation de certaines espèces arboricoles, une sévère érosion conduisant à une importante dégradation des terres, une baisse de l'activité agricole dans les zones côtières due à la salinisation à la fois des sols et des aquifères côtiers. Les études prévoient aussi, la disparition de certaines cultures et l'apparition de nouvelles maladies des plantes ;

- **Impact sur le littoral**, les changements climatiques affecteront le milieu littoral en : une augmentation du niveau de la mer conduisant à une dégradation de la qualité des nappes phréatiques côtières, une inondation des infrastructures socioéconomiques de base situées sur les basses terres, tels que les centrales thermiques, les rails et les stations de drainage, des pertes de terres au profit des eaux marines en particulier certaines îles des changements dans les productions agricoles et aquatiques le long du littoral liés aux changements climatiques, une fragilisation socio-économique des zones côtières liée à la fréquence plus élevée d'inondations, d'érosions des côtes. Le tourisme balnéaire et ses infrastructures se trouveraient fortement menacées, une menace sur la pêche, une inondation des zones balnéaires touristiques. D'après Khafagy et al, (1992) dans OSS(2007) une élévation d'un mètre du niveau de la mer inonderait 2000km² de terre et rendrait inutilisables 100km² de terre agricole. En plus de l'érosion, se seront encore 100km² de terre supplémentaires qui seront touchés. Soit une perte de 810 millions de \$US (montant à actualiser).

2.2.2. La désertification : une conséquence des changements climatiques

La désertification c'est le phénomène de perte de productivité des terres. Pareillement, il est question d'environnement et de développement (Cornet, 2002). Elle est dépendante des changements climatiques mais aussi aux modifications de la biodiversité, en particulier au Maghreb. La désertification des zones septiques d'Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Tunisie) est jugée préoccupante par les spécialistes de ces régions (Ben khadra et al, 2011). Les conséquences de la sécheresse sont (Benkhadra et al, 2011) :

- Sécheresse exceptionnelle, faim, maladies ;

⁶ OSS : Observatoire du Sahara et du Sahel

⁷ Ibid

- Régression des plantes consommables par les bétails ;
- Diminution de la diversité et de la productivité ;
- Réduction du couvert végétal ;
- Diminution de la capacité de croissance du milieu naturel ;
- Disparition progressives des populations animales (domestiques ou sauvages) ;
- Dégénération de la qualité des sols indissociables de l'action de l'eau.

III. La sécurité alimentaire dans les pays du Maghreb

Le concept de sécurité alimentaire a fait l'objet d'un consensus international depuis le Sommet Mondial de l'Alimentation réuni à Rome en 1996. Ce sommet a adopté la définition suivante : « La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. »⁸.

On remarque dans cette définition que la notion d'accès est désormais mise en avant. Toutefois, elle considère toujours que la sécurité alimentaire comporte quatre dimensions :

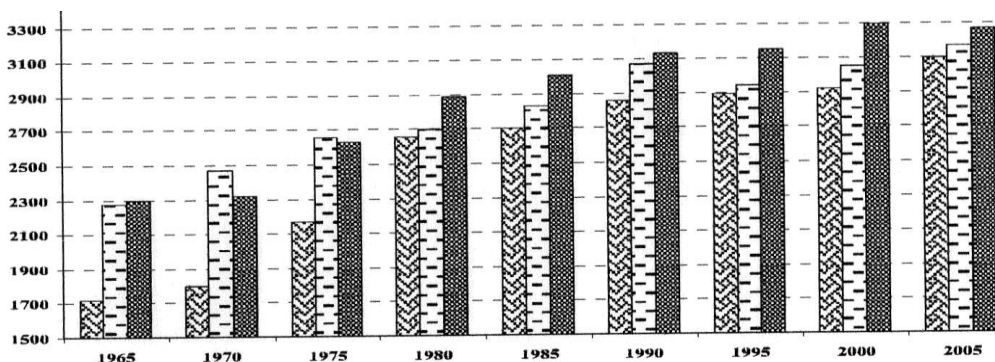
- **Accès** : Capacité de produire sa propre alimentation et donc de disposer des moyens de le faire, ou capacité d'acheter sa nourriture et donc de disposer d'un pouvoir d'achat suffisant pour le faire;
- **Disponibilité** : Quantités suffisantes d'aliments, qu'ils proviennent de la production intérieure, de stocks, d'importations ou d'aides;
- **Qualité** : Des aliments et des régimes alimentaires des points de vue nutritionnels, sanitaires, mais aussi sociaux-culturels;
- **Stabilité** : Des capacités d'accès et donc des prix et du pouvoir d'achat, des disponibilités et de la qualité des aliments et des régimes alimentaires.

3.1. Etats des lieux de la sécurité alimentaire au Maghreb

Identiquement aux pays du Maghreb, la sécurité alimentaire constitue un objectif escompté par tous les pays sans distinction. Les statistiques indiquent que le taux de couverture des besoins de cet ensemble géographique n'est que de 60% pour les céréales, 75% pour les viandes, 50% pour le lait et dérivés et 80% pour les légumineuses (Gharbi, 1993). Ainsi, si l'une des composantes de la sécurité alimentaire est absente, on est face de l'insécurité alimentaire. Les décisions curatives en matière d'insécurité alimentaire ont été, et sont des préoccupations majeures des états du Maghreb. L'examen de la sécurité alimentaire sous l'angle des disponibilités alimentaires par habitant révèle que des progrès incontestables ont été réalisés depuis les années l'indépendance des trois pays (Chabane, 2010). L'apport énergétique alimentaire a nettement augmenté depuis et semble être stabilisé comme nous pouvons le constater à travers de la figure suivante.

Figure N° 02 : Evolution des disponibilités alimentaires dans les pays du Maghreb (1965-2005) (Profil alimentaire par pays, FAO, 2005b, kcal/personne/jour).

⁸ ftp://ftp.fao.org/es/ESA/policybriefs/pb_02_fr.pdf



Premier pays : Algerie, deuxième : Maroc, troisième pays : Tunisie.

Source : Chabane (2010)

On remarque une nette augmentation des disponibilités énergétiques dans les trois pays ; Ainsi que la structure de l’apport énergétique.

Seulement, la malnutrition reste un véritable problème dans la région, puisqu’on comptait 4,6 millions de personnes malnutris durant la période 2003-2005 dans les trois pays maghrébins, 3,8 millions en 2002 avec une évolution de près d’un million de personnes par rapport à 1990, période qui correspond aux transitions difficiles dans la région⁹(Voir tableau n°03).

Tableau 02 : Déficit alimentaire de la population sous-alimentée (kcal/personne/jour, Indicateurs de Sécurité Alimentaire, FAOSTAT, 2009)

Pays	Proportion de sous-alimentation (%)			Personnes sous alimentées (millions)		
	1995-97	2000-02	2004-06	1995-97	2000-02	2004-06
Algérie	5	5	5	1.5	1.4	1.3
Maroc	5	5	5	1.4	1.4	1.3
Tunisie	-	-	-	-	-	-

Source : FAO(2008)

Malgré tous les efforts entrepris par les états le problème de l’insécurité alimentaire persiste et exige plus de concentration dans la résolution de ce problème.

Face au défi du développement durable, ces trois pays doivent développer des stratégies adaptatives aux nouvelles exigences environnementales imposées par une gestion durable des ressources naturelles. Cette stratégie consiste à développer une agriculture durable et une gestion durable des ressources en eau et adaptation aux changements climatiques.

3.2. L’agriculture durable : une approche de la sécurité alimentaire au Maghreb

L’agriculture durable se définit comme un système de production qui vise à assurer de façon pérenne une production de nourriture, de bois et de fibres en respectant les limites économiques, sociales et écologiques qui assurent la maintenance dans le temps (Bernard, 2009). La stratégie

⁹ FAO (2008)

maghrébine dans le cadre d'une agriculture durable suit la logique de cette définition. En se référant aux travaux de M.Chabane¹⁰, la stratégie agricole la plus adaptée au contexte des trois pays du Maghreb c'est « l'agriculture de conservation ». Avant de détailler ce concept, on va démontrer l'importance du secteur de l'agriculture dans les trois pays. En Algérie, l'agriculture occupe la troisième place en matière de contribution au PIB. Elle occupe près de 23% de la population totale active et occupe près de 41 millions d'hectares, soit un peu plus de 17% des 238 millions d'hectares de la superficie globale. 2 millions d'hectares seulement de ces superficies bénéficient d'un niveau de pluviométrie supérieur à 450 mm. Malgré une relative amélioration des indices globaux, les conditions de l'évolution de l'activité agricole en Algérie restent inquiétantes et la production demeure déficitaire est loin de satisfaire la demande locale même si sa contribution au PIB est en croissance (11,086 milliards de \$ en 2008 contre 10,152 milliards de \$ en 2007)¹¹ (Voir tableau n°03).

Tableau N°02 : Contribution sectorielle de l'agriculture algérienne dans le PIB (\$ courants, MF Country Report No. 09/111, avril 2009)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Contribution de l'agriculture au PIB	6,660	8,032	7,901	8,805	10,153	11,087
Part de l'agriculture dans le PIB	9,80%	9,4%	7,7%	7,6%	7,6%	6,5%

Source : Chabane (2009)

En Tunisie, l'agriculture représente de 12 à 19% du PIB suivant les années et surtout suivant la variation de la pluviosité. Selon les dernières estimations, l'agriculture contribue actuellement à 16% de l'emploi total au niveau national. Le secteur a contribué à créer 25% d'emplois nouveaux pendant la période du 9ème plan (1997-2001), 46% en 1960 et 23% pour la période de 1995- 2000¹². Quant au Maroc, le secteur agricole occupe une place primordiale dans l'économie nationale et ses performances continuent de conditionner celles de l'économie toute entière. La croissance économique au Maroc est majoritairement corrélée aux résultats de ce secteur, qui contribue pour 11% à 20% du PIB selon les années et selon les conditions climatiques¹³.

A la lumière de ces données, on constate l'intérêt de ce secteur dans la vie socio-économique de la région. Ainsi que l'intérêt que doivent accorder ces pays à l'agriculture de conservation. Cette dernière est définie par la FAO comme suit : « vise des systèmes agricoles durables et rentables et tend à améliorer les conditions de vie des exploitants au travers de la mise en oeuvre simultanée de trois principes à l'échelle de la parcelle : le travail minimal du sol ; les associations et les rotations culturales et la couverture permanente du sol ». Lahmar (2006) dans Chabane (2010) soutient que l'agriculture de conservation dans le contexte maghrébin est perçue comme une alternative viable et pourrait constituer une réponse aux défis de la rareté et des dégradations des ressources naturelles de base et à l'instabilité des productions agricoles.

L'agriculture de conservation revêt des bénéfices sur trois plans selon la littérature consacrée à ce concept¹⁴ (Chabane, 2010) :

- Au niveau environnemental, ce système contribue à une protection des sols et régénération de leur fertilité par la prévention de l'érosion, une réduction de la consommation

¹⁰ Centre Régional de Recherche en Sciences Sociales, Laboratoire d'Economie et de Sciences Sociales de Rennes, 35043, Rennes (France).

¹¹ Ibid

¹² Ibid

¹³ Ibid

¹⁴ Chevrier et Barbier, 2002, Mrabet, 2001, Lahmar, 2006, Derpsch et Friedrich, 2008

d'eau pour la production agricole, une réduction des doses d'engrais et de pesticides, diminuant leur impact sur la pollution des nappes phréatiques ;

- Au niveau agronomique, l'accumulation des matières organiques en surface engendre une concentration dans l'horizon de surface des éléments fertilisants, et de l'activité biologique du sol. Cela conduit à produire une importante biomasse grâce aux plantes utilisées munies d'un système racinaire puissant, permet la création d'un environnement favorable au développement d'une activité biologique intense dans le sol ;

- Au niveau économique, la diminution du temps passé au niveau de l'ensemble des interventions des machines est importante. Il y a donc un allègement des temps des travaux, une demande en main d'œuvre réduite, la réduction des coûts et dépenses en carburants (grandes exploitations), et de l'acquisition, utilisation et entretien des équipements (tracteurs par exemple), des niveaux de production comparables, voire supérieurs, à ceux de l'agriculture intensive moderne pour des coûts et dépenses minimisés et une baisse d'utilisation des intrants (engrais, pesticides). L'AC permet également l'amélioration de la productivité du sol en produisant l'augmentation du taux de matière organique dans le sol, la fourniture des éléments nutritifs nécessaires aux plantes cultivées et le recyclage de ceux lessivés rendus alors accessibles aux cultures, la conservation de l'eau du sol grâce à une meilleure infiltration, une évaporation réduite du fait de la protection du sol contre les fortes températures, une meilleure capacité de rétention en eau et l'utilisation de l'eau profonde du sol.

En dépit des avantages de cette stratégie, les pays du Maghreb ne l'ont pas adoptée et reste une pratique méconnue chez nous. Toutefois, ils seront un jour contraints d'adopter cette pratique pour assurer la sécurité alimentaire des générations actuelles et futures.

Conclusion

Le développement durable est un concept n'est plus un effet de mode mais une réalité qui dicte des règles susceptibles de changer les comportements abusifs des hommes envers l'environnement sans se soucier des dégâts causés à la nature et du devenir des générations futures. Cet acharnement sur les ressources naturelles a causé des dommages irréversibles et une diminution remarquable, en quantité, et surtout en qualité, des ressources naturelles, au point de toucher la vie des hommes : la sécurité alimentaire. A l'instar des pays du monde, les pays du Maghreb sont confrontés aux mêmes problèmes environnementaux et à l'insécurité alimentaire. Malgré les efforts entretenus dans la région depuis leurs indépendances, le risque de l'insécurité alimentaire persiste. Pour remédier à ce problème des éventualités se pressentent, entre autres, l'agriculture de conservation qui se veut une solution qui revêt des bénéfices sur les trois plans : environnemental, agricole et économique. Malheureusement, cette stratégie est loin d'être une pratique courante dans les pays du Maghreb. Il faut peut être attendre que le concept même du développement durable se fraie un chemin dans la région pour ensuite parler d'une agriculture de conservation.

Références bibliographiques

- A.CORNET. (2002). La désertification à la croisée de l'environnement et du développement: Un problème qui nous concerne. Johannesburg, Sommet du Développement Durable.
- A.KASWAN. (2002). Environment Justice: Bringing the Gap Between Environmental Law and Justice. Revue. UniversityL.221, 225(1997).p-p.1-15.

- **ALI, AGOUMI.** (2010). Vulnérabilité des Pays du Maghreb Face aux Changements Climatiques. Besoin Réel et Urgent d'une Stratégie d'Adaptation et de Moyens pour sa mise en œuvre, (2003). Publication de IISD. 14p.
- **ANTONIO, DA CUNHA ; PETER, KNOEPFEL ; JEAN-PHILIPPE LERESHE ; STEPHANE, NABRAH.** (2005). Enjeux du Développement Durable. Transformations Urbaines, Gestion des Ressources et Gouvernance. Ed. Presses polytechniques et Universitaires Normandes. 445p.
- **BENKHATRA, NABIL ; MELANIE, REQUIRE-DESJARDINS ; SANDRINE, JAUFFRET.** (2009). Lutter Contre la Désertification. CIHEAM et PLAN BLEU MEDITERRA. Presses de Sciences Po « Annuels ». p-p.137-182.
- **BERNARD, J.L.** (2009). Quelques défis pour l'avenir de la protection des plantes en grandes culture dans le cadre d'une agriculture durable. www.gembloux.ulg.ac.be/pt/.../LBfev09/.../L'agriculture%20durable.pdf
- **BRICAS, NICOLAS,** (2008). La hausse des prix, les émeutes, la crise alimentaire et le sommet de Rome. Journée d'étude du 4 Septembre. Sécurité Alimentaire et Production Agricole. CIRAD.
- **BRUNO, LANVIN ; LUDO, VAN DER HEYDEN.** (2012). Comment concilier compétitivité et justice ? Etude INSEAD réalisée pour "Les Etats de la France". Paris.
- **CHABANE.M.** (2010). L'Agriculture de Conservation : Voie de sécurité alimentaire dans les pays du Maghreb ? Options Méditerranéennes. A No. 96.
- **DJAMILA BELKACEM, OUM EL KHEIR MOUSSI.** (2011). La croissance dans les pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie). Une estimation par l'économétrie des panels. www.asectu.org/.../BELKACEM%20DJAMILA%20+%20MOUSSI%20O.
- **GENDRON, CORINNE,** (2001). Emergence de nouveaux mouvements sociaux économiques. Revue Pour. Vol 172. Pp.175-181.
- **GERRY, BARR.** (2009). Vers Copenhague Pour la Justice Environnementale. http://www.ccic.ca/aucourant/aucourant_fall_nov_2009/aucourant_fall_2009_f.html
- **GHARBI, MOHAMED.** (1993). Stratégie maghrébine de s sécurité alimentaire. Etat de l'agriculture en Méditerranée : Recherche agronomique et sécurité alimentaire. Cahiers Options Méditerranéennes. Vol. 1. N° 5, p-p.31-36.
- http://portail-du-fle.info/index.php?option=com_content&view=article&id=54&Itemid=135
- **JEAN-PIERRE, FAVENNEC ; CRISTELE, ADEJOURMON; BERNARD, DUHAMEL; JACQUES, GIRI; HENRI, GILLES; ALAIN, TRONCHE.** (2009). L'Energie en Afrique à l'Horizon 2050. www.energy-for-africa.fr/files/.../l-energie-en-Afrique-a-l-horizon-2050...
- **M. GHARBI.** (1993). Stratégie maghrébine de sécurité alimentaire. Cahiers Options Méditerranéennes. Vol. 1. N° 5, p-p. 1-8.
- **MANFRED OVERMANN.** (2010). L'Afrique du Nord et les pays du Maghreb (B2).
- **NICOLAS, FAYSSE.** (2011). Usage agricole des eaux souterraines et initiatives de gestion au Maghreb : Défis et opportunités pour usage durable des aquifères. AFDB Note Economique. 24p.
- **OBSERVATOIRE DU SAHEL ET DU SAHARA.** (2007). Cartographie institutionnelle de l'adaptation en Afrique du nord. OSS. N°603. 64p.
- p-p. 721-749.
- o **Références bibliographiques**
- **S.FOSTER.** (1993). Racial Matters: The Quest for Environment Justice. 20 EcologyLQ.
- **SAMUEL, ASSEMBE MVONDO.** (2005). Décentralisation des Ressources Forestières et Justice Environnementale : Analyse des Evidences Empiriques du Sud-Cameroun. Revue. Law, Environnement and Development journal(2005), p35.
- **V. BEEN.** (1993). What's fairness got to do with the sitting of locally undesirable land uses. Revue. 1001(1993).